



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU
18/12/2019**

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- titulaires présents : 20
- suppléants : 1
- procurations : 4
- absents : 11
- ayant pris part au vote : 25

Étaient présents : Max VINCENT, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Dominique BOYER RIVIERE, Françoise MAUPAS, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Éric MOZOYER, Jean-Claude GRANGE, Corinne CARDONA, Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Bernard COQUET, Gérard KECK, Jean-Michel CARON, Olivier PERROT, Romuald DELABIE ;

Date de la convocation 02/12/2019

Conseil syndical du 18/12/2019

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
06/01/2020

Affichage syndical le : 06/01/2020

Absents représenté(s) :	Par :
Marc GRIVEL	Max VINCENT
Michel BALAIS	Claire BELLE
Isabelle CELEYRON	Jean-Claude GRANGE
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE
Pascal DAVID	Marcel PATIN

Étai(en)t absent(s) sans représentation : Geneviève OBERGER Antoine DUPERRAY, Pierre GOUVERNEYRE, Bruno LASSAUSAT, Christian COLOMBO, Charles MONNERET.

Secrétaire de Séance élu :

Anne-Laure MATHIAS

Secrétaire de Séance élu :

Anne-Laure MATHIAS



Le **mercredi 18 décembre 2019**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 02/12/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération conseil syndical n° 2019-12-05

CONVENTION D'OCCUPATION PROVISoire ET PRECAIRE DE TROIS GARAGES A QUINCIEUX SUR UNE PROPRIETE DE LA SAFER
RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT CHARGE DES FINANCES ET DU FONCIER

Dans le cadre de ses missions de gestion du territoire, le service technique du SMPMO s'est doté de matériel et de matériaux pour assurer en régie une grande partie des travaux et ainsi garantir la qualité des sites d'accueil et des bâtiments du SMPMO.

En complément du service technique aménagé dans un bâtiment loué par la commune de Poleymieux au Mont d'Or, un local de stockage de matériaux type bois (barrières, lisses, poteaux, panneaux...) a été aménagé de manière provisoire dans l'enceinte de l'ancienne ferme Cochet sur Limonest. Depuis, le bâtiment avait été mis à disposition via un bail rural à un exploitant agricole et pour des raisons d'organisation de fonctionnalité, il devient urgent de libérer ce lieu de stockage.

Dans le cadre d'une préemption partielle, en lien avec la commune de Quincieux et le SMPMO la Safer s'est portée acquéreur d'un bien situé sur la commune de Quincieux en zone rouge du PPRNI.

Ce bâtiment est aujourd'hui libre et le SMPMO a demandé à la Safer de lui consentir l'autorisation d'occupation précaire et provisoire de trois garages situés en limite sud de la propriété, le tout édifié sur les parcelles figurant au cadastre sous les références suivantes :

Lieu-dit	Section	N°	Surface	Nature	Classe
PRE PETIT	ZP	0024	56 a 80 ca	Pré	02
DE CHAMALAN	ZP	0219	5 a 00 ca	Sol	

La convention pourra prendre effet au 1^{er} janvier 2020 pour une durée maximum de 1 an, elle est convenue à titre gracieux.

Après en avoir délibéré le conseil syndical approuve cette convention et autorise le président du SMPMO à signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 18/12/2019*

Max Vincent,
Président

